

clamer et recommander le fameux compromis soumis à la fin d'octobre dernier au conseil d'administration de la Compagnie et rejeté par lui dans une résolution motivée d'une remarquable solidité dont nous avons donné le texte et que jusqu'ici les adversaires du canal se sont bien gardés de discuter. Ce compromis, on le sait, consistait à réduire de plus des deux tiers le nombre des ouvriers indigènes employés aux travaux du canal, à enlever à la Compagnie, moyennant une indemnité dérisoire le canal d'eau douce qu'elle vient de creuser, qui porte le Nil jusqu'à Suez, à travers tout un désert et qui est une des artères essentielles de l'ensemble des plans d'exécution ; enfin à obtenir sans aucune compensation la rétrocession des terres auxquelles ce canal donne désormais une valeur et une fertilité qu'elles n'auraient jamais eues sans cet ouvrage.

Lorsque de Constantinople la fausse nouvelle parvint à Londres que Nubar-Pacha avait fait accepter ce compromis par la Compagnie et l'ambassade française, ce fut un éclat de liesse dans toute la presse britannique. Les sentiments qui inspiraient cette allégresse se manifestèrent en toute candeur. La Compagnie est réunie, disait le *Standard*. Par la perte de deux branches de son revenu la Compagnie ne peut manquer d'être désorganisée, ajoutaient d'autres de ses confrères ; et tous ensemble s'écriaient en chœur : par la réduction ou la suppression des travailleurs indigènes le canal devient impossible.

Malheureusement au lieu de réussir à Constantinople, Nubar-Pacha avait échoué ; l'enthousiasme anglais n'avait été qu'une fausse manœuvre et c'est à Paris qu'il fallait désormais porter le siège de l'action.

Tout à coup, après la décision prise par le conseil d'administration, on vit se développer dans une certaine portion de la presse française tout un petit ordre de bataille. Des conversations surprenantes s'effectuèrent subitement, des journaux qui jusqu'alors s'étaient montrés les constants défenseurs de la Compagnie changèrent de blanc au noir, la neutralité ou la bienveillance tiède de certains autres se transforma en hostilité déclarée. Une caisse mystérieuse fut ouverte à la propagation des écrits destinés à attaquer la Compagnie et des sommes considérables furent dépensées, on n'a jamais voulu dire par qui, afin de répandre ces attaques par la publicité à raison de cinq francs la ligne.

Tous ces écrits avaient pour objet de soutenir précisément ces mêmes combinaisons que quelques jours auparavant la presse anglaise déclarait être la ruine de la Compagnie et l'impossibilité pratique d'achever le canal.

La situation, il faut en convenir, était pour ces champions délicate et difficile. La popularité du canal de Suez est si grande en France et en Europe que l'attaquer directement c'était exciter contre soi la plus formidable clameur de haine, c'était se perdre sous le soulèvement de l'indignation publique, on n'était en quelque sorte de dénationaliser en se plaçant du côté de l'iniquité et de la jalousie de la politique anglaise dans une question où se trouvaient engagés l'honneur de la France aussi bien que ses capitaux et le progrès commercial du reste du monde.

Car il faut bien que ces journaux le sachent, il faut qu'ils soient bien avertis afin qu'ils ne puissent plus tard prétexter cause d'ignorance, la lutte que l'Angleterre a engagée contre le canal de Suez est pour la France une question de vie ou de mort de son influence en Orient. Toutes ignorantes qu'elles sont, les populations orientales ne sont pas aussi aveugles que veulent bien l'être les journaux auxquels nous faisons allusion. Elles attendent l'issue de l'affaire du canal de Suez comme devant les éclairer sur ce fait, si désormais la France a donné sa démission en Orient et si désormais l'Angleterre y doit régner en souveraine et sans rivale.

Donc il fallait prendre un chemin de traverse et la ligue a obéi au même mot d'ordre avec une discipline qui lui fait honneur. On s'est mis à combattre le canal de Suez au nom des intérêts du canal de Suez. On a nié contre toute évidence l'intervention et l'action de l'Angleterre dans ce débat. On a adopté la tactique d'abattre à coups d'encensoir l'homme que l'on sait bien être l'âme du projet ; en un mot on a de son mieux imité l'exemple de ces quadrupèdes sauveteurs qui, voyant un nageur prendre tranquillement son bain au milieu d'un fleuve, se jettent précipitamment à l'eau, le saisissent bon gré malgré à belles dents et le rapportent noyé sur le rivage.

On s'est donc mis à défendre la Compagnie contre elle-même, à lui démontrer, Dieu sait comment, qu'elle ne connaissait pas ses intérêts, qu'on les connaissait beaucoup mieux qu'elle, et sous cette couverture on s'est appliqué à faire prévaloir par tous les moyens ce

système que les Anglais eux-mêmes définissent ou ne saurait trop le répéter, comme la ruine de la Compagnie et l'impossibilité du canal.

Sur cette thèse, les tenants de la petite ligue se sont posés comme les bienfaiteurs de l'isthme, comme les sauveurs des actionnaires et comme rendant à la Compagnie des services pour lesquels cependant ils ont le désintéressement de ne point attendre d'elle de reconnaissance, sans peut-être à gémir sur l'ingratitude humaine.

Le premier de ces services consiste à prouver au public, à l'Angleterre, à la Turquie et à l'Egypte que la Compagnie n'a aucune espèce de droits, qu'elle n'est pas même régulièrement constituée, que ses contrats n'ont aucune valeur, et qu'elle est complètement à la merci de tous les caprices qui voudront la ruiner, de toutes les intrigues qui voudront la combattre, de toutes les conditions désastreuses ou inacceptables qu'on voudra lui imposer.

Le second de ces services a été de travailler à prouver au public que le gouvernement français partageait là-dessus l'avis de la ligue turco-anglaise, et pour la faire taire sur ce point il n'a fallu rien moins que le démenti foudroyant du *Moniteur*.

Pour troisième service, la ligue encourage de tout son pouvoir l'Angleterre dans ses espérances, la Turquie dans ses insoutenables prétentions. Elle travaille à leur faire croire qu'un parti existe en France ou qui repousse le canal de Suez ou qui veut l'enlever à la Compagnie actuelle, ce qui certes n'est pas propre à aplanir les obstacles et à modérer les exigences que l'on exprime à Constantinople sur les ordres et d'après les instructions de Londres.

Pour quatrième service, on jette le trouble et l'inquiétude parmi les actionnaires ; on publie des pièces qui étaient depuis longtemps ensevelies dans la chancellerie égyptienne ; on refuse de publier les réponses de la Compagnie, car en ce moment la *Semaine financière*, le *Constitutionnel*, le *Pays* et le *Temps* retiennent dans leurs cartons des réponses décisives, selon nous, qui leur ont été adressées sur les diverses phases de la question, réponses qui ont déjà près de vingt jours de date.

Voilà comment la ligue entend la sincérité de la discussion.

Enfin nous n'avons plus rien à dire sur le prétendu compromis dont les quatre ou cinq journaux coalisés se sont faits les défenseurs, et dont les dangers ont été si explicitement démontrés par les considérations exposées dans la résolution du conseil en date du 29 octobre. Nous croirions faire injure au public en cherchant à tirer des conclusions de ce simple et court historique. Il voit que la polémique de la ligue n'a pour effet que de fournir des arguments aux adversaires du canal, de dissimuler ceux de la Compagnie, de déconcerter l'opinion, de décourager les partisans de ce grand ouvrage, de raffermir et d'en fortifier les ennemis. Ce n'est pas ainsi qu'on peut penser servir une œuvre, et on ne peut ainsi travailler qu'à la démolir.

(*Moniteur industriel*).

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Alexandrie, 13 décembre.

S. A. le vice-roi a heureusement échappé hier à un accident de voiture ; ses chevaux qui s'étaient emportés ont pu être arrêtés à temps.

Les derniers avis des Indes confirment la nouvelle que le général Chamberlain a été blessé. Trente officiers anglais ont été tués ou blessés.

Turin, 13 décembre.

La roi a reçu, ce matin, le baron Malaret qui lui a présenté ses lettres de créance.

Sa Majesté a également reçu les chargés d'affaires du Danemark et du Brésil.

Berlin, 14 décembre.

Les deux fractions libérales de la Chambre des députés ont résolu d'envoyer une adresse au roi pour motiver le refus du projet de loi sur l'emprunt et pour formuler nettement la politique de la Chambre dans l'affaire du Sleswig-Holstein.

Berlin, 14 décembre.

Les travaux de défense sont activement poussés sur les côtes prussiennes. Le contingent autrichien doit passer à Berlin, le 17.

La Cour a pris le deuil pour quinze

jours à l'occasion de la mort du roi de Danemark.

Altona, 14 décembre.

Le bruit s'accrédite que le Rigsgaad danois lui-même fera une motion pour l'ajournement de la Constitution du 18 novembre. Cette détermination aurait été motivée par l'abandon de la Suède et après s'être convaincu qu'on n'avait à attendre aucun secours de l'Angleterre dans le cas d'une lutte avec l'Allemagne.

Francfort, 14 décembre.

L'Europe, dans deux articles successifs, fait connaître l'existence d'une nouvelle et toute récente circulaire adressée par M. Drouyn de Lhuys aux agents de la France à l'étranger relativement au congrès.

Ce n'est pas un programme, dit l'Europe, comme l'ont demandé quelques souverains, que le ministre des affaires étrangères de l'Empereur Napoléon s'est appliqué à tracer dans sa circulaire.

La rédaction d'un semblable programme ne saurait être l'œuvre d'un gouvernement ni même celle de tel ou tel ministre.

Le refus de l'Angleterre, ajoute l'Europe, a fait échouer la combinaison du Congrès européen, mais la France est toute prête à s'expliquer avec les gouvernements qui jugeront utile de débattre pacifiquement entre eux des questions qui pourraient, si elles étaient abandonnées au hasard des circonstances, aboutir aux plus funestes complications. Après avoir reçu des souverains l'assurance qu'ils partageaient et ses sollicitudes et ses vœux, le gouvernement de l'Empereur Napoléon se manquera à lui-même, et il croirait manquer également à ses devoirs envers ses alliés, s'il renouçait à profiter des dispositions qui lui ont été si cordialement manifestées.

Le programme des questions dont un Congrès ainsi réuni aurait à s'occuper est encore d'ailleurs assez considérable pour encourager les cabinets dans la voie qui leur est indiquée ; et nous croyons, dit l'Europe, que c'est dans ce sens que le gouvernement de l'Empereur Napoléon vient d'écrire à ses agents à l'étranger. Les événements qui surgissent chaque jour justifient ce nouvel appel adressé par le cabinet des Tuileries aux sentiments humanitaires et pacifiques dont sont empreintes les lettres des souverains. Mais le cabinet des Tuileries ne croirait pas qu'il y eut utilité à accepter une discussion sur les affaires générales de l'Europe par voie de correspondance et de télégraphe. Jamais on n'arriverait à s'entendre, encore moins à trouver une solution quelconque.

L'Europe déclare finalement que plusieurs gouvernements ont accueilli favorablement la proposition de la France.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Dans un grand nombre de départements, les commissions spéciales instituées en vertu de l'instruction ministérielle du 3 mai 1839, pour l'examen des hommes qui demandent à souscrire des remplacements administratifs, ne se réunissent qu'une seule fois tous les mois. Un intervalle aussi long n'est pas moins contraire aux intérêts de l'armée qu'à ceux des remplaçants administratifs.

Il arrive, en effet, que les candidats qui n'ont pu être visités dès leur arrivée au chef-lieu sont renvoyés au mois suivant, et se trouvent ainsi dans la nécessité, soit de retourner dans leurs foyers, soit de demeurer au chef-lieu jusqu'à la première réunion de la commission.

Dans l'un et l'autre cas, ils sont exposés à des dépenses qu'ils ne peuvent pas toujours supporter, et souvent ils abandonnent leur première détermination, ce qui prive l'armée d'une partie des ressources destinées à compenser les exonérations.

Afin de remédier à cet inconvénient, dit le *Moniteur de l'Armée*, M. le maréchal ministre de la guerre a, par une circulaire du 3 décembre 1863, invité les généraux

commandant les divisions et les subdivisions territoriales à donner les ordres nécessaires pour que les commissions spéciales des départements places sous leur commandement se réunissent au moins tous les quinze jours. Les séances devraient même être plus fréquentes, si le nombre des candidats inscrits venait à l'exiger.

Nous empruntons au compte-rendu d'une audience du conseil de Préfecture de la Seine-Inférieure la décision qui suit :

M. Ozanne, commerçant au Havre, possède plusieurs voitures et un grand nombre de chevaux à l'usage de sa profession de voiturier. Il a demandé décharge de l'impôt d'un cheval et d'une voiture à quatre roues, que les agents ont considérée comme spécialement affectée à l'usage de sa famille, tout en faisant observer que le cheval du réclamant servait généralement avec une voiture non imposable, de telle sorte qu'en réalité il résultait de leur rapport que la voiture de ce dernier restait sans cheval qui y fut attelé. Or, pour l'assiette de l'impôt le conseil a jugé qu'il est nécessaire que la voiture soit attelée, et en conséquence il a accordé la décharge qui était réclamée.

L'administration municipale de Lille vient de suivre l'excellent exemple donné par M. le maire de la ville d'Amiens. Elle envoie à chacun des électeurs inscrits un extrait textuel de la liste électorale, invitant les électeurs à corriger les erreurs qui pourraient s'y trouver, et à renvoyer dans ce cas, l'extrait à la Mairie.

Cette mesure amènera plus de régularité dans la confection des listes ; de plus, ceux des électeurs qui ne recevraient pas l'extrait peuvent naturellement induire de cette omission qu'ils ne figurent pas sur la liste, ou ne s'y trouvent inscrits que sous des indications erronées, qu'il devient facile de faire rectifier.

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience de ce jour, a condamné : Pierre Lécroart, tisserand à Roubaix, à un mois de prison et 25 francs d'amende pour coups et blessures graves ; Julie Catiau, à 13 mois de prison, pour vols ; Marie et Isabelle Loridan, à quatre mois de détention dans une maison de correction pour détournement d'objets de toilette et de ménage ; Henri Ormemann à trois mois de prison, pour vol ; Jean Samain, à 15 jours de prison, pour outrage public à la pudeur.

Lundi, dans la matinée, par suite d'un embarras de voitures qui avait lieu dans la rue du Bois, deux enfants qui se trouvaient sur le trottoir furent renversés par la roue d'un chariot lourdement chargé. L'un de ces enfants reçut une contusion à la cheville.

On a fait grand bruit de cet accident et déjà l'on affirmait que l'enfant blessé avait succombé ce matin. Il n'en est rien fort heureusement, car la blessure ne présente aucune gravité.

Depuis environ trois semaines, les habitants d'une maison située près du Moulin de Roubaix étaient, chaque soir, sur le qui-vive ; des étres invisibles, insaisissables, agitaient fréquemment la sonnette et jetaient des pierres dans les carreaux de la façade.

En vain exerçait-on la surveillance la plus sévère ; toutes les précautions prises n'empêchaient pas le tapage ; le nombre des carreaux cassés allait croissant avec la frayeur des locataires.

Des voisins qui faisaient bonne garde avaient fini par se décourager, bien convaincus de l'inutilité de leur surveillance.

On eut enfin recours à la police. Des agents furent placés à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Malgré cela, le

bruit ne cessa point et les agresseurs ne furent pas découverts.

Mais dans la nuit du lundi au mardi, les locataires se logèrent en ville et la police seule occupa la maison.

Dès lors, tout bruit cessa.

Le concert donné par M. César Delespaul, au profit des *poètes pour des pauvres*, est définitivement fixé au 20 décembre.

Nous l'avons déjà dit : M. Delespaul, pour son début, ne pouvait se présenter sous des auspices plus louables et plus respectables. On doit espérer que le public se rendra avec empressement à ce concert.

M. Delespaul est un enfant de Roubaix ; il se produit devant des concitoyens, c'est de plus un pianiste de talent. Nous avons eu occasion de l'entendre à plusieurs reprises et à certains intervalles. Nous avons pu constater qu'il cherche et parvient à ajouter à la sagesse, l'ampleur du jeu, au brillant qui a toujours été chez lui un don particulier. Espérons que les Roubaixiens feront mentir le proverbe, qu'on n'est pas roi dans son pays. Sans prétendre à une royauté quelconque, un artiste peut au moins compter, sans trop de prétention, sur la bienveillance et l'appui de ses concitoyens, surtout quand il s'agit d'une bonne œuvre. Le concert en lui-même est composé de façon à satisfaire les plus difficiles.

La partie vocale sera bien remplie. M. Dupuis, ténor, 1er prix du Conservatoire, est un beau chanteur, il chantera son plus joli répertoire. — On entendra, outre deux amateurs connus par un talent fort agréable, le chansonnier lillois Desrousseau, qui dira plusieurs chansons nouvelles, et dont il réserve la primeur pour ce concert.

Quant à la partie instrumentale elle est composée d'une façon exceptionnelle.

M. H. François, violoncelliste, peut être classé au premier rang, et près des meilleurs violoncellistes de l'époque ; c'est en outre un compositeur sérieux et l'exécutera ici sa meilleure œuvre, (*souvenirs de Bordeaux*), composition qui a obtenu les suffrages des juges les plus compétents.

M. Boissières, pianiste, prête aussi son concours à M. Delespaul, et vient, en bon confrère, joindre son talent au sien — cette confraternité de talent, assez rare aujourd'hui, nous mettra à même d'entendre un morceau concertant pour deux pianos.

M. Boissières, dont le talent est reconnu, dirige à Tourcoing une société de chœur, l'*Esperance*, dont il est le fondateur.

Cette société dont on dit du bien, veut contribuer à l'œuvre de M. Delespaul, et se fera entendre à ce même concert.

M. Victor Delannoy tiendra le piano. Il y a donc, comme on le voit, de bons éléments, et des chances de réussite.

E. S.

PROGRAMME :

PREMIÈRE PARTIE.

1^o Le départ des Compagnons (chœur) par la société de Tourcoing (*l'Espérance*). (Laurent de Rille).

2^o Air de *Kentworth* (Richard Warney) par M. A. Chateleyon. (Conconne).

3^o Duo concertant sur deux pianos (allemande) par MM. César Delespaul et Boissières. (Czerny).

4^o Air de la *Dame Blanche* par M. Dupuis. (Boieldieu).

5^o Caprice sur l'air du *Carillon de Douai* par M. François. (H. François).

6^o *Ni larmes ni regrets*, romance, par M. Dujardin. (E. Barateau).

7^o Chansons par M. Desrousseau. (Desrousseau).

DEUXIÈME PARTIE.

1^o *Hymne de l'enfant à son réveil*, chœur. (F. Boissières).

2^o Air (*Méphistophélès*) par M. Dujardin. (Luigi Bérthèse).

3^o Grand concerto en la mineur avec accompagnement d'orchestre, par M. Ch. Delespaul (Hummel).

Mme EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).

INSTITUTION PRÉPARATOIRE, dirigée par M. LORIOU, 49, rue d'Enfer, Paris.

La première division comprend l'École de Marine ; la deuxième, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale et les aspirants au Baccalauréat-ès-sciences. Dans le but de faire gagner aux élèves un temps précieux pour leur admission, de nouveaux cours seront ouverts le 5 janvier prochain.

4203-6346

de Richard, et de voir son espérance s'affaiblir de plus en plus, s'évanouir enfin tout-à-fait et le livrer à un supplice au-delà duquel les souffrances qu'il avait endurées jusque là pouvaient paraître légères ; en présence de son ardent amour, Isabelle ne ressentait que *tiédeur, froideur* même !

Une pâleur mortelle s'était répandue sur son visage ; il eut cependant assez d'empire sur lui-même pour penser à ce qu'exigeraient le repos et la faiblesse physique d'Isabelle. Il posa silencieusement la tête sur les genoux de sa cousine étouffant toute explosion passionnée qui eût pu lui causer de l'agitation, car il n'ignorait pas qu'elle aimait assez pour souffrir avec lui. C'était une digne et éloquentte abnégation, en ce moment si amer, que de penser à Isabelle avant de songer à lui-même. Aussi sentit-elle doublement son sacrifice, et l'aima-t-elle davantage encore à cause de cette force d'âme à laquelle elle ne s'était pas attendue.

Une fois remis de cette terrible secousse, Richard dit avec calme et sans amertume : « J'ai entendu ton arrêt, Isabelle ! Si je suis encore ici, si je ne vais point, dans une impuissante fureur, me précipiter dans les vots pour m'y rafraîchir, c'est que je ne veux même pas me procurer le moindre adoucissement à mes tortures, quand cela te causerait des souffrances. Tu vois à présent ce que je puis sur moi ; je te prie donc de m'écouter sans m'interrompre. Je le jure par le Dieu tout-puissant, mes paroles seront dictées par une tendresse désintéressée plutôt que par une passion aveugle, dont tu ne seras plus inquiétée à l'avenir, si est en mon pouvoir de t'épargner ce tourment.

— Parle, Richard.

— Eh bien, Isabelle, quoique j'ignore la nature de ta maladie, le docteur Manning m'a appris combien est frêle le lien qui t'attache à la vie. Je n'ai pas voulu t'en parler, je ne l'ai pas osé ; car jusqu'ici je nourrissais le téméraire espoir que mon amour te ferait oublier le terme dont il me semblait utile d'éloigner tes pensées. Maintenant je vais t'en parler ouvertement. Tu m'aimes, je sais que tu m'aimes, non pas autant que je t'aime, mais assez pour me souffrir volontiers auprès de toi. Eh bien, Isabelle, rien de plus. Et qui le pourrait aussi bien que moi ? Si tes souffrances augmentent, s'il faut qu'il tombe, ce masque dont tu couvres ton âme forte, par horreur de la compassion, qui te soignera alors, qui te comprendra, qui partagera tes souffrances comme moi ? Personne, personne ! Tu pleureras sur mon cœur sans que nul mortel en soit témoin ; car nous ne ferons qu'un, et jamais tu n'auras à redouter la violence de ma passion ! Non ; je la maîtriserai avec une force surhumaine. Je serai doux, gai, calme, tendre, je serai tout ce qu'il faudra pour te faire plaisir et te distraire. Nous nous en irons dans un autre climat bien éloigné, où tu ne peux te rendre sans un protecteur. Ah ! Isabelle, accorde-moi ce droit, deviens mon épouse, prends mon nom, et, dans l'excès de ma douleur, je m'estimerai encore heureux, car tu ne seras soignée que par moi !

— Richard, tu me tues ! murmura Isabelle ; et, incapable de maîtriser plus longtemps les souffrances physiques qui venaient de se joindre aux tourments de l'âme, elle tomba, vaincue par la douleur, sur le sein de Richard, en répandant un torrent de larmes.

Richard la pressa un instant, un seul

instant, contre son cœur agité ; puis il la déposa doucement sur les coussins du sofa. Agenouillé à côté d'elle, sechant sous des baisers les pleurs qui couvraient ses joues pâles, il la pria, il la conjura de lui dire tout en ce moment. Isabelle lui prit la main et la posa sur son cœur, et ses lèvres murmurèrent des paroles plus faibles que le frémissement du vent dans une paisible nuit d'été. Cependant Richard les entendait distinctement et avec douleur ; à chaque syllabe, la tête du lieutenant s'abaissait davantage sur sa poitrine, et la désolation de son âme se manifestait par de profonds soupirs.

« Sois homme, Richard ! » — C'est ainsi qu'elle l'encourageait en ce moment où, pour la première fois, elle souffrait, sous ses yeux, des tortures qui forçaient au silence celles de l'âme.

— Oui, Isabelle, oui, je me conduirai en homme, afin de ne pas être indigne de toi ! Mais, ô Dieu ! ces douleurs sont épouvantables ! Et tu les souffrirais toute seule ! Parle, ne crois-tu pas que je souffre autant que toi ?

— Si, je le vois bien ; mais je vais te demander un service que je n'ai encore demandé à personne, dit-elle en arrachant un ruban de son cou. Prends cette étoile, ouvre ce tiroir à gauche — hâte-toi ; donne-moi la fiole d'élixir calmant.

Richard obéit avec la rapidité de l'éclair. Puis il prononça des paroles pleines de douceur, de tendresse, d'amour, tandis que dans son cœur regnait une nuit obscure qui bientôt allait s'assombrir encore.

Dieu sait quand Isabelle se retrouva mieux ; mais le soleil était couché lorsque, se levant du sofa, elle dit tout bas à Richard, dont le bras avait soutenu sa

tête : « Merci, merci ! Maintenant je suis bien ; rentrons ! »

— Bien ? répéta tristement Richard ; oui, pour cette fois ! Mais, ma chère, ma bien-aimée Isabelle, aie compassion de nous deux ! Tu as besoin de mon amour, lors même que tu n'y répondrais pas ; et le bonheur de pouvoir t'entourer de mes soins et indispensable à ma vie. Ne résiste donc pas plus longtemps, ne regarde point ton Richard d'un air si sombre, deviens sa femme ! O Isabelle, mon âme, ma vie, ne m'abandonne pas au désespoir !

— Richard, dit Isabelle d'une voix ferme, il faut cesser ces prières, car je ne puis, je ne veux point les entendre. Je ne serai jamais ta femme, mais jamais non plus celle d'un autre. Ne parlons plus de cela.

— Isabelle, tu es en ce moment plus cruelle que la mort même. Elle m'accorde au moins quelques années de bonheur ; toi, pas une seconde. Et tu n'es pas moins cruelle envers toi-même par ta fierté de t'en remettre uniquement à tes propres forces ; tu es égoïste, Isabelle ; tu es tout pour toi-même, et je ne te suis absolument rien !

— Ne dis pas cela, Richard, car c'est injuste. Tu es et tu resteras mon premier et mon meilleur ami, à qui je m'adresserai toujours avec confiance ; mais tu ne peux pas être davantage. Tu me connais, Richard, tu sais que je ne suis pas inconstante ; crois-moi, je ne changerai jamais.

Richard n'exhalait pas une seule plainte indigne d'un homme ; le changement de couleur de ses joues et le tremblement de ses lèvres n'indiquaient pas moins ce qu'il éprouvait intérieurement. Sans dire un mot, il ouvrit la porte du pavillon, et Isabelle passa devant lui aussi vite que si elle

se fût échappée d'un enfer. Arrivée sur le pont, elle se retourna, et il y avait dans son regard une expression qui, s'il l'avait vue, lui eût montré qu'elle ne laissait pas seulement l'enfer derrière elle, mais aussi le paradis.

Appuyé contre la porte, Richard était plongé dans de profondes pensées. « Ne reste pas longtemps dehors ! » lui cria Isabelle en montant les degrés de la première terrasse. Il ne l'entendit pas ; mais elle, en se retournant de nouveau, elle l'entendit fermer la porte.

Enfin, le désir le plus ardent de Richard était accompli : celui de pouvoir lire clairement dans le cœur d'Isabelle. Et quels étaient les sentiments de Richard, maintenant qu'il était arrivé au terme que son imagination avait si bien paré de toutes les roses du bonheur, et qu'il se voyait déçu dans toutes ses illusions ? Oh ! ces sentiments sont impossibles à décrire ; quelque vivement qu'on les sente, ils ne peuvent être dépeints, pas même par la plume du plus grand maître.

Mme EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).

INSTITUTION PRÉPARATOIRE, dirigée par M. LORIOU, 49, rue d'Enfer, Paris.

La première division comprend l'École de Marine ; la deuxième, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale et les aspirants au Baccalauréat-ès-sciences. Dans le but de faire gagner aux élèves un temps précieux pour leur admission, de nouveaux cours seront ouverts le 5 janvier prochain.

4203-6346